

Paris, le 27 décembre 2024

Gouvernement Bayrou : La FFMKR appelle le gouvernement à soutenir la PPL visant la modernisation de la kinésithérapie et l'accès aux soins

La Fédération Française des Masseurs-Kinésithérapeutes Rééducateurs (FFMKR), premier syndicat de la profession, salue la nomination de François Bayrou à Matignon et le retour de Catherine Vautrin au poste de ministre du travail, de la Santé et des familles. La FFMKR félicite chaleureusement Yannick Neuder Ministre chargé de la Santé et de l'Accès aux soins, Charlotte Parmentier-Lecocq Ministre déléguée chargée des Personnes âgées et des Personnes handicapées, ainsi que Marie Barsacq ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative, dont les nominations traduisent une réelle volonté de réformer.

Depuis plusieurs années, la FFMKR propose aux ministres de la santé successifs des mesures concrètes, propres à améliorer l'accès aux soins des Français en s'appuyant sur l'expertise et l'engagement des kinésithérapeutes. Dans un contexte de désertification médicale, de contraintes budgétaires particulièrement fortes et, surtout, de vieillissement de la population et d'augmentation des maladies chroniques, l'Etat ne peut plus se permettre son manque de confiance envers les 100.000 kinésithérapeutes de France.

Outre les mesures d'application en attente depuis plusieurs années, notamment l'arrêté listant les départements concernés par l'accès direct en CPTS, ou encore la mise à jour de la liste des produits prescriptibles par les kinésithérapeutes, la profession attend des mesures structurantes. La FFMKR a mis sur la table plusieurs propositions très concrètes qui s'inscrivent pleinement dans les 6 priorités du Ministre délégué à la santé, Yannick Neuder et qui trouvent leur traduction dans une PPL portée par le Député Viry. La mise en œuvre rapide de cette PPL permettrait de franchir une étape importante en termes d'efficacité, d'arrêts maladie évitables, d'accès aux soins et de prévention :

- Faire confiance dans la capacité des kinésithérapeutes de faire réaliser des économies au système de santé en généralisant l'accès direct sans prescription médicale, mesure rapide et efficace permettant d'éviter d'inutiles consultations médicales ou passages aux urgences (6000 entrées par jour pour des entorses à la cheville), et des prises en charge trop tardives ;
- Intégrer les kinésithérapeutes dans les rendez-vous de prévention, mesure permettant un dépistage précoce de la sédentarité, des fragilités, des risques de chute et de la perte d'autonomie, et ainsi de réaliser des économies substantielles de prises en charge ;
- Intégrer les kinésithérapeutes dans la médecine du travail afin d'accentuer la prévention des TMS et contribuer ainsi à la limitation des arrêts de travail ;
- Permettre la prescription d'activité physique adaptée (APA) par les kinésithérapeutes, afin d'accélérer le déploiement du sport-santé et de permettre le maintien des capacités physiques des patients ;
- Reconnaître le métier de kinésithérapeute-coordonnateur en EHPAD et en HAD, afin d'améliorer la qualité de vie des résidents en établissements, et de lutter contre les problèmes de santé évitables par la rééducation et la prévention.



FÉDÉRATION FRANÇAISE
DES MASSEURS
KINÉSITHÉRAPEUTES
RÉÉDUCATEURS

La FFMKR appelle le nouveau Gouvernement à soutenir cette PPL et à travailler à l'amélioration du pouvoir d'achat des kinésithérapeutes, fortement touché par l'inflation, qui a enregistré une chute de 20% en dix ans, comme le soulignait le Ministre Neuder il y a encore quelques mois depuis l'hémicycle à l'occasion d'une question au gouvernement sur le sujet. Dans un contexte budgétaire très difficile, la trop lente augmentation des revenus conventionnels des kinésithérapeutes, couplée à une forte augmentation en volume des dépenses de kinésithérapie, doit pousser l'ensemble des acteurs à envisager des solutions pragmatiques alliant pertinence des soins et soutenabilité budgétaire.

La FFMKR est prête à avancer sur l'ensemble de ces chantiers et se tient à la disposition du gouvernement qui a désormais toutes les cartes en main pour valoriser l'expertise des kinésithérapeutes et améliorer l'accès aux soins.

Contacts presse :

Sébastien GUÉRARD – Président – president@ffmkr.org – 06 03 85 96 28

Vincent DAËL – Délégué général – v.dael@ffmkr.org – 06 62 02 34 60